

Conformément aux dispositions de l'article 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse doit être annexée au compte administratif.

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes inscrites au budget de l'année précédente et réellement exécutées. Ce bilan comptable se distingue en deux sections :

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

Ce budget annexe à plusieurs particularités :

- **Il est géré en Hors Taxe, contrairement au budget classique d'une collectivité (système de récupération de la TVA comme une entreprise).**
- **C'est un budget de lotissement, sa comptabilité nécessite des écritures de stocks.**
- **Tous les travaux et frais inhérents à l'aménagement, généralement inscrit dans les investissements, sont comptabilisés en fonctionnement.**

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En bref :

	BP 2023	REALISEE 2023
DEPENSES	545 501,81	16 962,45
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	266 615,11	9 429,67
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	271 086,70	
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 900,00	3 892,78
65 - Autres charges de gestion courante		
66 - Charges financières	3 900,00	3 640,00
RECETTES	796 534,62	16 853,23
002 - Résultat de fonctionnement reporté		130,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	521 547,92	12 830,45
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	3 900,00	3 892,78
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	0,00	
75 - Autres produits de gestion courante	271 086,70	0,00
75738 - Subventions autres	271 086,70	0,00

A – Les dépenses

Elles se composent des :

- Charges à caractères générale – Chapitre 011 :

6015 - Achats stockés - Terrains à aménager
6045 - Achats d'études et prestations de services (terrains à aménager)
605 - Achat de matériel, équipements et travaux
608 - Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement
63512 - Taxes foncières

- Autres Charges de gestion courante – Chapitre 65 :

65822 - Revers. excédent des BA à caractère administratif au BP

- Charges financières – Chapitre 66

66111 - Intérêts réglés à l'échéance

66112 - ICNE

- Opérations d'ordres entre sections – Chapitre 042

71355 - Variation des stocks de terrains aménagés

7133 - Variation en cours de production

- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement – Chapitre 043

608 - Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement

- o Les charges à caractère général :

En 2023, peu d'activité sur ce budget.

Etudes, fauchages pour 3000€,

Accompagnement juridique pour 5 650 € (portant extension) ;

Huissier pour le parking de libre fruit 217.67 € ;

- o Charges financières :

Les dépenses liées à ce chapitre les intérêts d'emprunt.

	2023
Annualité des intérêts	3 640.00 €
Intérêts courus non échus	252.78 €

B – Les Recettes2

Elles se composent des :

- Produits des services, du domaine et ventes diverses – Chapitre 70

7015 – vente de terrains aménagés

- Subventions – Chapitre 77

- Opérations d'ordres entre sections – Chapitre 042

71355 - Variation des stocks de terrains aménagés

7133 - Variation en cours de production

- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement – Chapitre 043

796 - Transferts de charges financières

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

	BP 2023	REALISE 2023
DEPENSES	521547,92	12830,45
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	521547,92	12830,45
3354 - Etudes et prestations de services		8937,67
33586 - Frais financiers		3892,78
3555 - Terrains aménagés	521547,92	0
16 - Emprunts et dettes assimilées		0
1641 - Emprunts en euros		0
RECETTES	521547,92	57108,22
001 - Solde d'exécution reporté	57108,22	57108,22
001 - Solde d'exécution reporté	57108,22	57108,22
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	271086,7	0
3555 - Terrains aménagés	271086,7	0
16 - Emprunts et dettes assimilées	193353	0
1641 - Emprunts en euros		0
168741 - Autres dettes - Communes membres du GFP	193353	0

A – Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont uniquement les écritures de stock

B – Les Recettes

Les recettes sont l'avance du budget principal et la régularisation d'écriture du versement de l'emprunt.

Les prévisions budgétaires sont arrêtées en fonction du résultat de clôture de l'exercice précédent d'où l'importance du compte administratif qui permet d'avoir une vision détaillée de la gestion financière de la collectivité.

